

THÈME

La Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et la Direction générale des ressources humaines (DGRH) présentaient le projet de Plan National de Formation (PNF) aux organisations syndicales représentatives.

L'ESSENTIEL

Le Ministère annonce avoir fait un travail en intégrant les retours de terrain pour établir ce PNF. Certains fils rouges existent dans plusieurs axes de formation comme le numérique, notamment la question de la responsabilité numérique, et l'égalité filles-garçons.

À l'heure actuelle, on en est à l'heure du bilan du précédent plan. Il va se terminer par un dialogue avec les EAFC et une présentation sera faite devant le CSA MEN et le CSA JS lors de la présentation du nouveau schéma directeur.

Les syndicats ont la possibilité de proposer des modifications et des améliorations avant le mardi 20 juin.

Le Plan national de formation s'organise en six axes.

- **Axe 1** : Incarner, faire vivre et transmettre les valeurs de la République et les principes généraux de l'éducation
- **Axe 2** : Accompagner et former les équipes pédagogiques et éducatives afin de perfectionner les pratiques professionnelles et de favoriser la réussite scolaire de tous ainsi que l'éducation tout au long de la vie
- **Axe 3** : Piloter la mise en œuvre au niveau territorial des politiques de la jeunesse, de l'engagement, d'éducation populaire et des sports
- **Axe 4** : Accompagner le développement professionnel de l'ensemble des agents et des collectifs de travail par la transformation des politiques RH et de formation
- **Axe 5** : Accompagner les encadrants dans l'exercice de leurs responsabilités pédagogiques et managériales
- **Axe 6** : Consolider les connaissances, les compétences et les usages du numérique

LE SNALC A INSITÉ SUR...

Pour le SNALC, la formation doit se faire en présence et permettre les échanges entre pairs. De plus, elle doit se faire sur le temps de travail. Enfin, comme le Ministère le promettait lui-même dans son schéma directeur de la formation, elle doit partir des besoins des personnels et non être dans une logique de l'offre comme cela était le cas auparavant.

Le plan de formation proposé ne répond pas à ces critères. Il propose des Webinaires et des séminaires, on ne sait encore sur quel temps. Et l'immense majorité des formations proposées ne sont que le reflet des préoccupations ministérielles du moment et vectrices d'une adaptation des personnels aux récentes réformes.

Si certains points sont positifs, comme les formations à la mobilité des personnels, d'autres posent problème. Pour le SNALC, par exemple, le **SNU** n'est pas un dispositif de l'Éducation nationale stricto sensu. Nous ne souhaitons donc pas qu'un nombre certain de formations y soient consacrées.

Par ailleurs, il manque des éléments importants. Parmi toutes les formations liées à l'enseignement, aucune ne vise à élargir les pratiques. Toutes semblent viser à enfermer les collègues dans celles que le Ministère juge bonnes ou dans la course à l'échalote de l'innovation. Enfin, parmi toutes celles proposées aux personnels encadrants, aucune ne vise à développer un pilotage « bienveillant ». Tout semble viser à un néomanagement abscons.

L'AVIS DU SNALC

L'écart est grand entre les annonces ou les besoins réels des personnels et ce qui est proposé dans ce plan national de formation. Pour le SNALC, il est grand temps que le Ministère se dote d'outils pour recueillir réellement les besoins et les aspirations des personnels et ne se contente plus de remontées transformées à chaque étage du système.